



RUDN
university

**Double diplôme avec
l'Université Russe de
l'Amitié des Peuples, URAP
(Moscou, Russie)**

**MASTER Droit des libertés
parcours anglo-francophone**

L'ORIGINALITE DU DIPLOME

Durant le 1^{er} et le 3^{ème} semestre l'étudiant suit les cours en anglais du **Master International protection of human rights** à l'Institut de droit de l'URAP.

Pendant le 2^{ème} et 4^{ème} semestres, l'étudiant suit les cours en français du **Droit des libertés parcours Droits et histoire des droits de l'Homme** à la Faculté de droit de l'UGA.

Au cours du 4^{ème} semestre, l'étudiant doit également effectuer un stage dans le pays de son choix et rédiger un mémoire.

▶ PRÉSENTATION

DIPLOMES DÉLIVRÉS :
Master *Droit des libertés parcours Droits et histoire des droits de l'Homme*

DURÉE DES ÉTUDES :
2 ans

Master International Protection of Human Rights

▶ ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE :

Bac +3

DIPLOME EXIGÉ :

Licence en droit

NOMBRE DE PLACES :

2 étudiants par Université partenaire

▶ FRAIS D'INSCRIPTION

Les étudiants doivent payer les frais d'inscription dans leur université d'origine.

▶ CANDIDATURE

- **Etudiants inscrits à l'UGA** : dépôt de la candidature en ligne entre octobre et novembre (1 an avant la mobilité prévue). Pour plus d'information suivre [ce lien](#).
- **Etudiants extérieurs (hors UGA)** : envoi de la candidature au responsable pédagogique du diplôme à l'UGA entre octobre et novembre (1 an avant la mobilité prévue). La candidature comprend le CV, la lettre de motivation en français et en anglais (projet d'étude), les relevés de notes pour tout le cursus universitaire, l'attestation du niveau d'anglais.

▶ CONDITIONS D'ADMISSION ET SELECTION

Chaque université procède à la pré-sélection, la sélection définitive est faite par une commission conjointe paritaire.

Les étudiants doivent justifier d'un niveau suffisant **en anglais et en français** ; le niveau minimum requis est le niveau B2 en anglais et C1 en français du CECRL (il peut résulter de différents examens, certifications ou attestations).

▶ CONDITIONS D'OBTENTION DU DOUBLE DIPLOME

Le contrôle des connaissances des étudiants est fait selon les conditions en vigueur dans l'université d'accueil.

L'obtention du diplôme est soumise à la condition d'avoir respecté toutes les exigences prévues dans le *Règlement des études* du Master concerné.

Un mémoire répondant aux exigences des deux programmes sera rédigé, sous la co-direction de professeurs provenant de chacune des universités, durant la formation de deux ans.



► ORGANISATION DES ÉTUDES : PROGRAMMES

1^{ère} année
Semestre 1
Institut de
droit (Moscou, Russie)

- Philosophy of Law (2 credits)
- History and Methodology of Law (2 credits)
- Comparative Law Research (2 credits)
- Foreign Language (2 credits)
- International Law and Development (3 credits)
- Foreign Language for Legal purposes (5 credits)
- Research Work (12 credits)

Courses to be elected (2 credits)

- The Right to Health in International Law
- International Labour Rights in the Global Economy

1^{ère} année
Semestre 2
Faculté de droit
(Grenoble, France)

- Contentieux constitutionnel (8 credits)
- Droits des étrangers et de l'asile (6 credits)
- Droit de la sécurité internationale & droit humanitaire (3 credits)
- Droit du numérique : approche comparée, internationale et européenne (3 credits)
- Environnement & droits de l'Homme (2 credits)
- Fondements historiques et philosophiques du droit de l'environnement (2 credits)
- Droit de la CEDH (2 credits)

Courses to be elected (3 credits)

- Droit de l'UE des droits fondamentaux
- Droit pénal des mineurs

**2^{ème} année
Semestre 3
Institut de
droit (Moscou, Russie)**

- Foreign Language (2 credits)
- Foreign Language for Legal Purposes (2 credits)
- European System of Human Rights (3 credits)
- Human Rights Treaty Bodies (4 credits)
- Environmental Protection of Human Rights (3 credits)
- African System of Human Rights (3 credits)
- Research Work (9 credits)

Courses to be elected (4 credits)

- Inter-American System of Human Rights
- Indigenous Peoples and Minorities Rights Protection

**2^{ème} année
Semestre 4
(France)**

- Contentieux des étrangers et de l'asile (4 credits)
- Droit pénal et garantie des droits : perspectives historiques (4 credits)

Courses to be elected (2 credits)

- Contentieux administratif des droits fondamentaux
- Garantie des droits fondamentaux & procédure pénale

Courses to be elected, 2 out of 3 (2 credits)

- Contentieux pénitentiaire
- Contentieux de la nationalité
- Justice climatique

- Externship (9 credits)
 - State examination (3 credits)
 - LL.M Thesis Defence (6 credits)
-

► **DEBOUCHES**

Grâce à ce diplôme, les étudiants accèdent aux marchés du travail des deux pays partenaires. Par ailleurs, ils peuvent également poursuivre leurs études en intégrant un doctorat dans l'une ou l'autre des deux universités.

► **CONTACTS**

Responsable pédagogique de la mobilité :

Delphine DESCHAUX-DUTARD

Maître de conférences

Vice-Doyenne chargée des relations internationales

delphine.deschaux-dutard@univ-grenoble-alpes.fr

Responsables du Master à Grenoble :

Martial MATHIEU, Professeur

martial.mathieu@univ-grenoble-alpes.fr

Serge SLAMA, Professeur

serge.slama@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable Administrative :

Oxana MARIE

Chargée de la mobilité et des partenariats

oxana.marie@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. : +33 4 76 74 32 39

